

Réf: Dossier 274042

## Avis de constitution

### SOCIETE « TERRE AIR MER » en abrégé « TAM »

Siège ABIDJAN COCODY Angré LOT 3458-ILOT 309,  
Lot 3458, Ilot 309

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TERRE AIR MER » en abrégé « TAM »

Objet : Conseils et marketing dans l'industrie du loisir, technologie et immobilier.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers

avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières

et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant

en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY Angré LOT 3458-ILOT 309,  
Lot 3458, Ilot 309

Dirigeant(s) M AMAN JEAN-PAUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13608 du 20/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89376/GTCA/RC/2023 du 20/12/2023

